Informatiounsflyer
neie Waasserpräis
Informationsblatt
neuer Wasserpreis
Information flyer
new water prices

scan me

Feuille d'information de la Commune de Flaxweiler
nouveaux tarifs de l'eau à partir du 1er janvier 2026

Selon la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, la commune est tenue d'assurer que la distribution de l'eau potable couvre ses coûts, et d'appliquer les principes du "pollueur-payeur" respectivement "l'utilisateur-payeur". Cela n'a pas été le cas ces dernières années dans notre commune, notamment parce que le prix de l'eau potable n'a pas été adapté à l'indice depuis 13 ans.

Le prix de l'eau est divisé en 4 secteurs, avec des montants spécifiques pour chacun, à savoir: ménages, industrie, agriculture et secteur Horeca. Le secteur Horeca a été introduit suite à une modification de la loi. La commune de Flaxweiler doit donc se mettre en conformité avec la législation et introduire un tarif pour le secteur Horeca.

L'adaptation du prix de l'eau vise à appliquer le principe de "l'utilisateur-payeur" et à introduire un tarif pour le secteur Horeca.

Quelles sont les dépenses couvertes par les recettes liées à l'eau ?

Les coûts liés au prix d'achat de l'eau potable auprès du SIDERE (Syndicat intercommunal pour la distribution d'eau dans la région de l'est), les frais de personnel de l'équipe communale de l'eau, le traitement des eaux usées effectué par le SIDEST (Syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires de l'est), ainsi que l'extension et l'entretien du réseau communal ont augmenté au fil des années.

Les dépenses liées à la production de l'eau potable comprennent notamment le traitement, la purification et la distribution de l'eau. Les stations de traitement, les réservoirs, les réseaux de distribution, les stations de pompage ainsi que d'autres infrastructures et investissements en font partie.

Le réseau d'eau potable, tout comme les installations, doit être régulièrement entretenu et modernisé afin de garantir un service continu et fiable. Ces coûts sont inclus dans le prix de l'eau.

Les eaux usées doivent être collectées, traitées et éliminées en toute sécurité. Les coûts associés à ces processus influencent également le prix de l'eau potable. Les réseaux d'égouts, les stations d'épuration et les installations de traitement des boues font partie des infrastructures indispensables.

Calcul du nouveau prix de l'eau

Le nouveau tarif de l'eau potable est calculé selon une base harmonisée définie par le Ministère de l'Intérieur, l'AGE (Administration de la Gestion de l'Eau) et l'ALUSEAU (Association luxembourgeoise des services d'eau) pour toutes les communes luxembourgeoises. Ce calcul harmonisé garantit que les quatre secteurs – ménages, industrie, agriculture et Horeca – disposent d'un système tarifaire conforme à la loi.

Drénkwaasser

Taxe fixe – Eau potable	Ancien prix [€ / mm / Joer] (+3% TVA)	Nouveau prix [€ / mm / Joer] (+3% TVA)
Ménages	6,80 €	10,40 €
Industrie	24,00 €	25,00 €
Agriculture	20,00 €	23,50 €
Horeca	-	17,50 €

Taxe variable – Eau potable	Ancien prix [€ / m3] (+3% TVA)	Nouveau prix [€ / m^3] (+3% TVA)
Ménages	2,80 €	4,20 €
Industrie	1,05 €	1,80 €
Agriculture	1,40 €	2,10 €
Horeca	-	3,00 €

Ofwaasser

Taxe fixe - Eaux usées	Ancien prix [€ / EHm* / an]	Nouveau prix [€ / EHm* / an]
Ménages	25,00 €	38,00 €
Industrie	86,00 €	145,00 €
Agriculture	74,00 €	135,00 €
Horeca	-	92,00 €

Taxe variable - Eaux usées	Ancien prix [€ / m^3]	Nouveau prix [€ / m^3]
Ménages	2,80 €	4,20 €
Industrie	1,05 €	1,80 €
Agriculture	1,40 €	2,10 €
Horeca	-	3,00 €

Taxe fixe : Contribution pour l'entretien du réseau d'eau
Taxe variable : En fonction de la consommation réelle d'eau

EHm: pollution moyenne par habitant

Réunion d'information

Afin d'informer le public de ces changements, le collège échevinal, en collaboration avec le syndicat intercommunal pour la distribution d'eau SIDERE et le syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires SIDEST, vous invite à une réunion d'information

le 11 novembre à 19h00 au Centre culturel de Flaxweiler.

Pour des raisons logistiques, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à l'adresse suivante : flaxweiler@flaxweiler.lu ou au 77 02 04 – 1.

La réunion se tiendra en luxembourgeois. Les habitants auront toutefois la possibilité d'obtenir des explications ou de poser leurs questions dans les autres langues couramment utilisées.